

**PARC NATUREL REGIONAL OISE - PAYS DE FRANCE
COMMISSION PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL**

**Compte-rendu de la réunion du 18/12/2018
au château de la Borne Blanche, à Orry-la-Ville, à 18h30**

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la Commission du 23/04/18 ;
- Présentation de l'inventaire finalisé du patrimoine bâti des communes par l'IAU (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France) ;
- Appel à projet pour le programme de réhabilitation du petit patrimoine rural 2019 ;
- Point sur les chantiers de réhabilitation réalisés en 2018 ;
- Appel à projet pour 5 nouvelles plaquettes de découverte des villages ;
- Questions diverses.

Etaient présents :

Bernard FLAMANT	Président de la Commission Patrimoine Historique et Culturel, Conseiller municipal de Pont-Sainte-Maxence
Gérard ALLART	Conseiller municipal de Viarmes
Françoise CHAUMERLIAC	Maire-adjointe de Presles
Annick DESBOURGET	Conseillère municipale d'Asnières-sur-Oise
Daniel DOUCELIN	Maire-adjoint d'Apremont
Sarah GILLOIS	Animatrice du patrimoine de Chantilly
Caroline GODARD	Maire-adjointe de Chantilly
Isabelle GORSE-CAILLOU	Maire-adjointe de Senlis
Patrick LAMEYE	Maire-adjoint de Coye-la-Forêt
Thierry LARRIERE	Architecte des Bâtiments de France, UDAP du Val-d'Oise
Aude MISSEWARD	Conseillère municipale de Viarmes
Françoise TESTART	Conseillère municipale de Précly-sur-Oise
Patrice URVOY	Conseiller municipal de Montépilloy, Pdt-adjoint de la Commission
François-Xavier BRIDOUX	Chargé de mission Patrimoine historique et culturel, PNR Oise – Pays de France

Etaient excusés

Sarah BEHAGUE	Conseillère municipale de Viarmes
Géraldine BYCZINSKI	Conseillère municipale de Plailly
Martine CLEMENT	Office du tourisme d'Asnières-sur-Oise
Caroline DELAPIERRE	Cheffe de service Tourisme patrimoine et services, Agglomération Creil Sud Oise
Aurore MARCHESSEAU	Conseillère municipale de Pont-Sainte-Maxence
Hervé SANG	Association AP3F
Philippe MEURANT	Architecte du PNR Oise – Pays de France

M. FLAMANT, Président de la Commission, ouvre la séance à 18h35. Il excuse en premier lieu M MEURANT, qui a dû s'absenter à la dernière minute.

I. Approbation du compte-rendu de la Commission du 23/04/18 ;

Pour débiter, le compte-rendu de la commission du 23/04/2018 est adopté à l'unanimité des membres.

II. Présentation de l'inventaire finalisé du patrimoine bâti des communes par l'IAU (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France)

La parole est ensuite donnée à M BRIDOUX, qui introduit la présentation de l'inventaire du patrimoine réalisé par l'IAU.

Il est d'abord rappelé qu'à la création du PNR en 2004, il n'existait aucun inventaire du patrimoine à l'échelle du nouveau territoire. Seules les 15 communes du Val d'Oise avaient bénéficié d'un pré-inventaire mené dans les années 1980. Par ailleurs, la Charte du Parc stipulait d'améliorer sa connaissance en matière de patrimoine (article 9), afin de connaître son état de conservation et permettre sa réhabilitation, de le valoriser (plaquettes, panneaux, randonnées guidées, etc.) et de l'intégrer dans toutes les autres missions du Parc (urbanisme, paysage, architecture, tourisme, éducation, etc.).

D'autre part, à cette même époque, l'IAU achevait l'inventaire du PNR du Vexin voisin. Il s'agissait d'un inventaire sous forme de base de données couplée à une cartographie numérique, outil innovant et éprouvé. C'est pourquoi le Parc s'est associé à l'IAU pour mener à bien son inventaire.

La parole est ensuite donnée à Karine TOURRET (agence PAKT) spécialisée en patrimoine et prestataire de l'IAU. Elle présente d'abord l'organisme, puis l'outil informatique « Cartoviz » (nouvelle technologie et nouveau nom du « Visiau »). Une fois les codes rentrés, l'utilisateur arrive sur la carte de l'Ile-de-France, avec ses 4 PNR. Lorsque l'on zoome sur Oise – Pays de France, on arrive à l'échelle de la commune. Une liste s'affiche à droite, sur laquelle on peut cliquer et accéder alors à une fiche détaillée d'un élément (localisation, typologie, description, état, statut, valorisation, documentation). 6 campagnes ont été nécessaires pour couvrir tout le territoire du Parc (une pour le Val d'Oise, 5 pour l'Oise, par secteurs). 2740 fiches et environ 10000 photos sont donc à disposition, classées par commune et type d'usage (patrimoines culturels et commémoratifs, de la vie publique, domestique, lié à la terre, aux activités, au génie civil...). Quelques éléments singuliers se distinguent : poteaux, jeux d'arc, écuries de courses, blocs Chauvineau...

Pour y accéder, Mme TOURRET transmet les informations suivantes :

L'adresse Internet : <http://sigr.iau-idf.fr/patrimoine>

Nom d'utilisateur : pnr

Mot de passe (respecter la typographie) : P@tr1m01ne

Elle rappelle que cette base de données est accessible aux élus (maires, conseillers), aux services (urbanisme, tourisme, patrimoine...), aux partenaires membres de la Commission. La carte n'est pas librement accessible au grand public, certaines données pouvant être considérées sensibles (patrimoine privé, risque de dégradation). Merci de ne pas diffuser les identifiants au-delà de l'usage professionnel.

M FLAMANT pose la question des droits d'image sur les bâtiments photographiés. Il lui est répondu que toutes les photos ont été prises depuis la voie publique, généralement avec des plans larges.

Une précision est d'ailleurs apportée sur l'organisation de l'inventaire sur le terrain : Mme TOURRET a d'abord procédé à une analyse poussée de la documentation existante ; puis, pour environ 2/3 des communes de l'Oise, une rencontre a été organisée avec les élus et historiens locaux ; puis une visite de terrain ; enfin, l'analyse complète des données est réalisée en bureau.

M FLAMANT remercie Mme TOURRET pour le travail accompli. Il remercie également le Président et la Directrice du Parc pour avoir permis la réalisation de cet inventaire du patrimoine bâti. Il remercie aussi les élus, les associations, les animateurs du patrimoine qui ont participé au recensement.

Le Président de la Commission souhaite savoir si, à l'occasion de la 2^e Charte et de l'extension attendue du territoire du Parc, cet inventaire ne pourrait pas être étendu à ces nouvelles communes ? Il lui est répondu

que, pour les trois années à venir, un budget est alloué à l'amélioration de la connaissance du patrimoine, mais qu'il est pour l'heure impossible de savoir sous quelle forme elle se fera.

M LARRIERE souhaite d'abord savoir quel usage en font les mairies qui y ont accès. Il lui est répondu que seules les communes du PNR du Vexin y ont pour l'instant accès. Pourtant, à sa connaissance, il n'a encore jamais vu ces fiches lors de réunions d'urbanisme (PLU). Il est répondu que, normalement, les communes ont reçu leurs codes d'accès et que les Archives départementales et l'équipe du PNR du Vexin l'utilisent.

M LARRIERE souhaite enfin savoir quels sont les liens du PNR avec le Service régional de l'Inventaire. Il lui est répondu qu'un contact régulier est entretenu entre le PNR et le SRI de Picardie, mais plus lacunaire avec celui d'Ile-de-France.

III. Appel à projet pour le programme de réhabilitation du petit patrimoine rural 2019

Cette année encore, le Parc a réservé un budget pour aider les communes et les particuliers pour la réhabilitation de leur patrimoine bâti rural. MM MEURANT et BRIDOUX ont repris les anciens dossiers, non retenus par le passé pour diverses raisons. Ils en ont recensé 6 dont les travaux sont toujours d'actualités. Un appel à projet est donc lancé pour compléter la liste. Ce programme d'actions doit être complet avant fin mars.

M LARRIERE demande quelle est la procédure. Il lui est répondu que les postulants doivent fournir

- au mieux 2 devis,
- la fiche de renseignement du PNR complétée (ci-jointe),
- un courrier d'engagement, indiquant l'intérêt du projet et ses modalités financières (exemple joint).

Mme GILLOIS signale qu'au cimetière Bourillon de Chantilly existe un intéressant patrimoine funéraire, mais que celui-ci se dégrade peu à peu, en raison de son ancienneté et de la disparition des familles qui les entretenaient.

Mme GORSE-CAILLOU demande quel serait le thème des réhabilitations choisies cette année. Il lui est répondu que cela fait plusieurs années qu'il n'y a pas de thème. D'autre part, les dossiers doivent être déposés assez rapidement et un thème imposé limiterait le choix et le nombre de dossiers. Donc, il est préférable qu'il n'y ait pas de thème cette année encore.

Enfin, Mme MISSEWARD interroge la Commission sur l'état du dossier de la « petite folie » à Viarmes. M ALLART, CM de Viarmes, répond qu'il y a eu une mise en sécurité, mais que, pour l'instant, le dossier était resté en l'état.

IV. Point sur les chantiers de réhabilitation réalisés en 2018

Peu de chantiers ont été réalisés cette année 2018. Une présentation est projetée, permettant d'apprécier l'état des constructions avant et après les travaux.

A ROBERVAL, le mur en moellons d'un particulier a été refait (action votée sur le programme 2017)

A VERNEUIL-EN-HALATTE, 4 croix et calvaires ont été restaurés (programme 2017) :

- le calvaire au carrefour des rues Pdt Wilson et Androuet du Cerceau
- celui au carrefour des rues de Bufosse et Prof. Calmette
- celui de la rue des Bois
- et celui de la place du Général Sarrail

Il est rappelé la liste des chantiers à réaliser impérativement avant septembre 2019, car les subventions arrivent à échéances :

- à LAMORLAYE, la glacière du château
- à PLAILLY, le calvaire des Prêtres au milieu du cimetière
- à VIARMES, le lavoir St-Ladre et la grille du Douaire (regard)
- à PRECY-SUR-OISE, une chapelle funéraire du cimetière

- à RARAY, le portail monumental d'une grande ferme (privé)

V. Appel à projet pour 5 nouvelles plaquettes de découverte des villages

4 plaquettes de découverte des villages sont sorties cette année 2018, portant leur nombre à 27 (totalisant 31 communes) : Vineuil-St-Firmin, Mareil-en-France, Survilliers et Coye-la-Forêt.

En 2019, un budget a été alloué pour la réalisation de 5 nouvelles plaquettes. Un appel à projet est donc lancé pour les communes restantes, à qui un courrier sera envoyé. A la demande d'un membre de la Commission, la carte pointant toutes les communes réalisées est projetée, permettant de distinguer les restantes en « négatif ». A cela s'ajoute les communes bénéficiant de panneaux d'interprétation par le Parc (Senlis, Pont-Ste-Maxence, Luzarches).

A ce propos, un membre de la Commission demande si une plaquette existe pour Viarmes, ainsi que pour Asnières-sur-Oise. Il lui est répondu positivement. Il est également demandé si l'installation de panneaux était possible. Il est répondu qu'un choix a été fait dès l'origine du Parc : les plaquettes papier seraient créées dans les petits villages, pour ne pas ajouter de panneau alourdissant le paysage rural ; les panneaux seraient réservés aux grosses communes, avec un patrimoine important.

VI. Questions diverses

La commune de Chantilly vient justement présenter une demande concernant le renouvellement de ses anciens panneaux, installés en 2005. Elle possède 3 circuits : celui du centre-ville regroupe 22 panneaux, celui du champ de course 11 et celui des canaux 11 autres. Bien qu'âgés, la plupart des supports de ces panneaux sont encore en bon état général. L'idée serait de changer uniquement la plaque d'information.

Le circuit du centre-ville est prioritaire. Un devis a été établi par une société spécialisée. 4 matières et finitions ont été chiffrées : stratifié, tole aluminium peinte, lave émaillée champs bruts (bords), lave émaillée avec champs émaillés. Le montant total des travaux (comprenant la mise en page, la fabrication, la pose et la réfection de la moitié des supports existants) varie entre 20 427€ TTC et 29 878€ TTC. La commune souhaiterait savoir si le PNR pourrait l'aider à le financer.

Le PNR répond qu'il a déjà aidé 3 grandes communes par le passé. Il existe aussi une ligne budgétaire triennale consacrée à la valorisation du patrimoine. Enfin, ce type de projet entre dans les objectifs généraux de la Charte du Parc. Il est donc possible que le Parc aide la commune de Chantilly pour cette action, qui devra être validée par le Comité syndical in fine.

Mme GORSE-CAILLOU explique qu'à Senlis, les panneaux sont solides et beaucoup lus. Plusieurs ont été installés dans les quartiers périphériques et ne sont pas dégradés.

M FLAMANT indique qu'il y a plus de problèmes à Pont-Ste-Maxence : le matériau est plus fragile et plusieurs ont été emboutis.

Mme DESBOURGET signale qu'il faut également le présenter à la Commission tourisme.

Sur un autre sujet, M LAMEYE indique qu'il existe à Coye-la-Forêt un mégalithe appelé « la Pierre tournante », et que le souhait de la commune est de le réhabiliter et le mettre en valeur.

Toutes les questions à l'ordre du jour étant épuisées, le Président de la Commission lève la séance à 20h20.

Pièces jointes :

- Présentation PDF Inventaire du patrimoine bâti IAU
- Présentation Powerpoint réhabilitation
- Fiche de renseignement et courrier d'engagement dans le cadre de l'appel à projet pour la réhabilitation du petit patrimoine rural